



Maîtrise

La protection de la Nation exige la défense des frontières pour mettre fin au chaos migratoire, car la France a le droit de choisir qui elle souhaite accueillir sur son territoire.

- Reprendre le contrôle de nos frontières lorsque l'intérêt de la Nation l'exige.
- Suspendre le regroupement familial, y compris celui qui vise à faire venir les parents et la fratrie d'un mineur isolé.
- Supprimer le droit du sol.
- Maîtriser l'immigration en établissant chaque année des plafonds d'immigration pour chacune des catégories de séjour.
- Supprimer l'Aide Médicale d'Etat (AME) et mettre en place une dispense de frais limitée aux urgences médicales.
- Abroger la circulaire Valls qui a donné instruction aux préfets d'augmenter le nombre de naturalisations.
- Déchoir de la nationalité française les binationaux fichés S pour radicalisation.
- Renégocier les accords bilatéraux qui facilitent l'obtention de titres de séjour en France pour les ressortissants des pays du Maghreb et de certains pays d'Afrique subsaharienne.
- Revaloriser avec nos partenaires européens le budget de l'agence Frontex et définir plus exactement ses missions, permettant au corps européen de garde-frontières d'être opérationnel au plus vite.

Assimilation

L'immigration, majoritairement de culture musulmane, est un défi civilisationnel pour que la France reste la France.

- Vérifier dans le pays d'origine la capacité à l'assimilation d'un candidat à l'immigration : proximité culturelle, concours d'entrée, langue française, casier vierge.
- Vérifier en France, sur la base de critères plus rigoureux, le degré d'assimilation du candidat à la naturalisation.
- Exiger un serment de loyauté à la France pour tout nouveau naturalisé.